

1 L'enrésinement réchauffe le climat

Les forêts feuillues et matures sont celles qui stockent et recyclent le mieux le carbone, notamment par le sol. La coupe à blanc déstocke massivement ce carbone, et détruit l'écosystème forestier. Cette destruction est aggravée par la mécanisation débridée, le tassement, le raclage des sols, et le dessouchage. La transformation de ces forêts en plantations résineuses, avec un écosystème ultra-simplifié, réduit les capacités de stockage du milieu et aggrave les effets des dérèglements climatiques.

C'est comme ça que la dette carbone augmente au lieu d'être compensée !

2 Les objectifs bois énergie sont irresponsables

Les objectifs français et européens sont sans rapport avec la ressource disponible. La commission européenne a reconnu en 2013* que « si cet objectif est atteint, la quantité de bois utilisée à des fins énergétiques dans l'UE serait équivalente au total de récolte de bois d'aujourd'hui ». Ces objectifs ne peuvent que conduire au remplacement des forêts actuelles par des champs de culture d'arbres génotypés à croissance rapide et récoltés tous les 10 ans.

L'aberration Erscia est à peine enterrée que déjà un nouveau projet de centrale se précise à côté de Tonnerre (89) avec des plans d'approvisionnement qui touchent le massif forestier du Morvan. Soutenons ses opposants ! <http://www.foret-tonnerroise.fr/spip.php?article89>

3 Les plantations industrielles conduisent à l'épuisement des sols

Introduction d'essences qui ne sont pas en synergie avec la biodiversité locale, monoculture et traitement régulier (une seule essence, une seule classe d'âge), des révolutions (cycles) de plus en plus courtes avec coupe rase finale... Ces méthodes de sylviculture intensive épuisent les sols, et réduisent la vie organique, jusqu'à les rendre stériles. Mais rassurez-vous, le lobby industriel a déjà une réponse : la fertilisation... avec les mêmes conséquences négatives que celles générées par l'agriculture productiviste des années 60 !

4 La biodiversité en chute libre : la santé des forêts, et la nôtre, en grand danger

La forêt abrite l'essentiel de la biodiversité terrestre encore existante. Le productivisme réduit le milieu forestier à quelques essences de rendement, souvent importées, voire « améliorées » par la recherche génétique. La réduction de la diversité réduit la biodiversité. Ces méthodes sylvicoles intensives

font également disparaître certains maillons indispensables comme par exemple le sous-bois arbustif ou les vieux bois et bois morts. Les décomposeurs-recycleurs qui remobilisent les nutriments, et qui à eux seuls constituent plus du quart de la biodiversité forestière, sont en grande partie en voie d'extinction, alors qu'ils sont indispensables au cycle de la vie.

La conséquence est sans surprise : peuplements fragiles et moins productifs, qui deviennent dépendants aux intrants (amendements et produits phytosanitaires). Cette incidence est visiblement assumée par la filière intensive, qui a déjà commencé des épandages aériens sur le Haut Morvan.

5 L'enrésinement dégrade les milieux aquatiques et affecte les réserves d'eau du Morvan

En augmentant l'acidification des sols, l'enrésinement et la sylviculture intensive affectent la qualité de l'eau. Cela entraîne notamment un relargage d'aluminium (favorisant les maladies type Alzheimer) et une baisse importante des nutriments présents dans les milieux aquatiques, altérant la qualité de l'eau tant pour les hommes que pour les espèces de ces milieux.

Le sol des forêts de feuillus agit comme une éponge, il stocke l'eau lors des pluies et la restitue lors des périodes sèches. Ce phénomène est très réduit sous les plantations résineuses industrielles. Pire, les tassements du sol et les coupes à blanc engendrent ruissellements,

inondations, ensablements des

cours d'eau, lessivages des sols et stress hydriques en période sèche.

Les résineux sont à la fois des gros consommateurs d'eau, mais aussi des gaspilleurs, car ils en restituent peu dans l'atmosphère, contrairement aux feuillus qui contribuent à maintenir une bonne hygrométrie ambiante, facteur de régulation des précipitations. Au regard des dérèglements climatiques qui s'annoncent, cela mérite réflexion...

6 La déclinaison régionale du plan forêt-bois sacrifie le Morvan à la filière intensive

Quel est le territoire de Bourgogne Franche-Comté où la biodiversité et l'eau ne sont pas à préserver ? Le Morvan !

Le territoire où l'on peut transformer massivement des forêts de feuillus en plantations intensives de douglas ? Le Morvan !

Le territoire où la dérive productiviste et l'investissement spéculatif dans la forêt sont encore possibles ? Le Morvan !

Le territoire où l'impact de l'industrialisation de la forêt sur le territoire ne semble intéresser personne ? Le Morvan !

Forêt du Morvan
Les 10 vérités qui fâchent
... les lobbies d'une politique forestière française au service de l'industrie du bois et des grands groupes : propriétaires institutionnels (banques, assurances, Caisse des dépôts...) et grands acteurs de la filière, qui formatent la forêt à leur image et la transforment en unités de production low cost, sans états d'âme vis-à-vis de notre territoire.

adretmorvan.org



* Depuis la RED (Renewable Energy Directive) a été revue en 2016, mais garde des objectifs bien au-delà des capacités des forêts européennes.

La commission régionale de la forêt et du bois a voté en mars le nouveau Contrat forêt-bois, qui identifie l'ensemble du Morvan comme zone de production prioritaire de résineux, et lui fixe des objectifs de récolte totalement irréalistes, qui vont entraîner une multiplication sans précédent des coupes rases. Sylvain Mathieu, ancien forestier, habitant du Morvan, vice-président de Région, en charge de la forêt et de la filière bois, et le Parc naturel du Morvan, par les voix de son président Patrice Joly et de son directeur, ont voté pour !

7 L'industrialisation de la forêt va s'amplifier avec le programme national de la forêt et du bois

Sous la pression des lobbies, les technocrates du ministère de l'agriculture et de la forêt ont organisé la « modernisation » de la filière bois. Sur le terrain, cela se traduit par une augmentation de la récolte sans lien avec les capacités des forêts, et une adaptation des forêts aux exigences de l'industrie : enrésinement, développement irraisonné du bois énergie, disparition programmée des vieilles futaies, dans le privé comme dans les forêts publiques gérées par l'ONF, menaces généralisées sur la biodiversité et la ressource en eau.

8 Que font nos élus ? Ils nous enfument !

Avec le projet Erscia, qui loin de la « Wood Valley » promise n'introduisait qu'un prédateur de plus sur le Morvan, doublé d'un pollueur, qui pensait nous faire croire qu'un incinérateur fume vert : nous remercions Christian Paul de son acharnement à soutenir l'insoutenable, et lui souhaitons bon vent.

Une petite pensée pour le principal actionnaire de ce projet, actuellement poursuivi en Belgique pour participation comme dirigeant d'une organisation criminelle, de traite d'êtres humains, de travail illégal... Il aurait fait travailler plus de mille chauffeurs de poids lourds roumains dans des conditions indignes, sans régler les charges sociales correspondantes.

Merci, également, à tous les députés qui ont voté en 2014 la loi d'orientation favorisant l'industrialisation des milieux forestiers,

en supprimant les quelques amendements obtenus au sénat par SOS forêt et la mobilisation citoyenne...

... et qui nous disent : *La France a besoin de résineux.*

Nous pensons qu'elle a aussi et surtout besoin d'une économie locale du bois, qui ne détruise ni la forêt, ni les territoires.

9 La mission de service public de l'ONF : alimenter la filière à prix compétitif

L'objectif prioritaire de l'ONF est aujourd'hui d'approvisionner la filière à moindre coût. La mission de préservation du patrimoine forestier, comme l'a souhaité Colbert, créateur du code forestier, et comme l'ont développé ses successeurs républicains jusque dans les années 2000, est désormais reléguée au second plan, à la grande inquiétude des forestiers de terrain.

Le président de l'ONF, Jean-Yves Caullet, maire d'Avallon (89), commune du Parc naturel du Morvan, ancien député, accompagne cette politique qui confond forêts et usines à bois. Siphonnages et coupes rases avant enrésinement se multiplient dans nos forêts publiques, comme, par exemple, dans la belle forêt au Duc. Nous invitons Monsieur Caullet à venir marcher, et pourquoi pas se resourcer, dans ce qui reste de nos vieilles forêts feuillues...

10 Prélever du bois en respectant la forêt et en gagnant de l'argent, c'est possible !

De nombreux propriétaires responsables prouvent que la gestion forestière irrégulière (dans les âges et dans les essences), qui préserve la biodiversité, les sols, l'eau, le stockage du carbone, est rentable, voire plus rentable que l'exploitation industrielle. Mais il s'agit d'une rentabilité régulière et étalée dans le temps. C'est un calcul à courte vue que de croire qu'il est plus avantageux de tout couper à blanc, d'empocher l'argent une première fois, de replanter du douglas et, 40 ans après, rempocher de l'argent une 2^e fois quitte à accroître le réchauffement climatique, stériliser les sols, polluer l'eau, détruire la biodiversité : c'est laisser une dette écologique aux générations futures, voire à ses propres enfants si on est propriétaire forestier... le tout encouragé par l'État, et subventionné par nos impôts !

Cette perspective n'est pas une fatalité : hier, au-delà de nos espérances, nous avons contribué à obtenir justice sur le projet Erscia. Aujourd'hui, nous pouvons agir contre cette politique délétère. L'avenir du Morvan se joue maintenant : mobilisons-nous !

Rejoignez-nous, luttons ensemble contre l'enrésinement de la forêt par les industriels et contre l'inertie des politiques.

Bulletin d'adhésion

adretmorvan.org



À Retourner à
Adret Morvan
Le Carrouège
Carrefour
de Vauclaix
58140 Vauclaix

avec un chèque à l'ordre de « Adret Morvan ».

adretmorvan.org
contact@adretmorvan.org

nom :

prénom :

adresse :

mail :

Tél. :

Je souhaite être tenu informé des activités de l'association

J'adhère à l'association et je verse une cotisation de 10 euros

Je fais un don à l'association de euros

..... euros